

Modification TMA N°4 DU 15/01/2019
RANGEMENT
Inversion du sens d'ouverture de la porte à déplacer le plus possible vers la droite et déplacer l'interrupteur à gauche en entrant
CHAMBRE 1:
Déplacement radiateur

Création d'une prise de courant 15A supplémentaire
ENTREE / SEJOUR:
Suppression porte + huisserie, et tôle de cloison
ENTREE:
Création d'une prise de courant 15A supplémentaire
CUISINE
Suppression porte + huisserie, et cloison
Déplacement des éléments de cuisine
Création d'une prise de courant 10A supplémentaire à gauche de la fenêtre : déplacement du planifier
CUISINE / RANGEMENT:
Déplacement du base-linge dans le rangement
CUIVRE:
Création d'une arrivée d'eau froide à gauche de la fenêtre
CHAMBRE 3: Suppression porte + huisserie, cloison et déplacement du placard dans la chambre 1 - réversibilité de la chambre 1 en ransant au plan de base
DGT:
Suppression porte + huisserie, et rebordée (et déplacement des interrupteurs)
Déplacement du port lumineux vers la chambre 2
SEJOUR:
Déplacement du bloc TV (TV, RJ45, 3 PC) ; déplacement planifier
Déplacement du port lumineux vers la chambre 3 et déplacement du radiateur initialement prévu côté balcon sur cloison SDB
SDB:
Déplacement de la cloison vers la chambre 2 afin d'obtenir une côte dans la SDB de 2.43M
Déplacement de la porte vers la gauche
Déplacement du WC et du meuble vasque, et remplacement de la baignoire par un bac à douche 80x80cm
WC:
Ouvrir la porte vers l'extérieur
Création d'une arrivée d'eau chaude et d'eau froide - évacuation à gauche en entrant

PRELUDE
DÉVELOPPEMENT
3 PIÈCES
CLICHY - S2110

Rue des Bateliers
Rue de la République

BATIMENT	ETAGE	LOGEMENT
1	4	141

Entrée: 6.07 m²
Séjour: 40.66 m²
Cuisine: 9.44 m²
Chambre 1: 12.05 m²
Chambre 2: 9.62 m²
Rangement: 2.24 m²
SdB: 6.24 m²
Séj: 2.77 m²
Wc: 1.56 m²
TOTAL SURFACES HABITABLES: 91.09 m²

Balcons: 12.52 m²
Terrasse: 22.67 m²
TOTAL SURFACES ANNEXES: 35.19 m²

PRELUDE
SOI-CLICHY BATELIERS PERI
25-Axis Habitat
CS 50M N°54 Le Mobilier CEDEX
Date: 15/01/2019
N°de: 5

LICENCE
DF: Dots/Fenêtres
F: Fenêtres
W: Vitraux
G: Carre-craie
EP: Éclairage des plans
PV: Plancher
RP: Robinet de réglage
AL: Radiateur simple
S: Sol
HSP: Radiateur spot encastré
H: Radiateur horizontal
P: Placard
F: Fiches électriques
S: Soffite et faux-plafond

NOTA: Descriptions des modifications et des pièces graphiques relatives à l'admission de la modification de la notice de réversibilité, après signature par les intervenants, dans le cadre de la mise à jour de la notice de réversibilité. Les modifications de la notice de réversibilité, ainsi que les modifications de la notice de réversibilité, sont soumises à la validation de l'acquéreur. Les modifications de la notice de réversibilité, ainsi que les modifications de la notice de réversibilité, sont soumises à la validation de l'acquéreur.

PLANS CONFORMES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES TRAVAUX DE RÉVERSIBILITÉ, TOUS LES TRAVAUX DE RÉVERSIBILITÉ DOIVENT ÊTRE RÉVERSIBLES ET RÉVERSIBILITÉ DE LA NOTICE DE RÉVERSIBILITÉ DOIT ÊTRE RÉVERSIBLE.

SERIE TMA

PRELUDE

DATE	DESCRIPTION	STATUT	REVISÉ	VALIDÉ
15/01/2019	Émission de la notice de réversibilité	Émission		
15/01/2019	Signature de la notice de réversibilité	Signature		
15/01/2019	Validation de la notice de réversibilité	Validation		

PROGEREP
Bouygues Immobilier

NOTE DE RÉVERSIBILITÉ
Pour mise en conformité avec l'article L.217-2-2 du CCH

Les travaux de réversibilité comprennent les interventions énumérées ci-dessous. L'acquéreur s'engage à garantir la tenue de la notice de réversibilité dans sa configuration initiale, comprenant les règles de réversibilité, au 31 décembre 2027 (sauf si l'acquéreur ne procède pas à la mise à jour de la notice de réversibilité) et de garantir l'entretien de la notice de réversibilité.

Légende

Localisation	Description des travaux
Entrée	1 - Déplacement, prolongation et suppression des câbles et des prises d'électricité et de gaz dans le logement et les chambres 1, 2, 3 et 4. 2 - Déplacement des interrupteurs de la porte d'entrée dans le logement. 3 - Déplacement des interrupteurs de la porte d'entrée dans les chambres 1 et 2. 4 - Réponse des professionnels de la notice de réversibilité.
Chambre 1	1 - Déplacement des câbles et des prises d'électricité et de gaz dans le logement. 2 - Réponse des professionnels de la notice de réversibilité.
SDB	1 - Réplacement et déplacement de la baignoire par un bac à douche 80x80cm. 2 - Réponse des professionnels de la notice de réversibilité.
WC / Wc	1 - Suppression de la baignoire dans le WC et la salle de bain. 2 - Réplacement de la porte du WC et déplacement de la baignoire. 3 - Réplacement de la baignoire et déplacement des câbles. 4 - Déplacement des câbles.